

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULOUSE - 3102 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 11/08/2025 - 30104 - 2010 B 03576 - 527 692 305 - A A SERVICES

Désignation de l'entreprise		EURL A A SERVICES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		Domaine de Cammartin 31470 FONTENILLES		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		5 2 7 6 9 2 3 0 5 0 0 0 1 6		Néant		*	
				Exercice N clos le,		30/11/2024	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
				Net 3			
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 541	AG	4 144	396
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	33 329	AS	33 329	
		Autres immobilisations corporelles	AT	530 944	AU	382 526	148 417
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CN		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	110	BE		110
Prêts		BF	2 000	BG		2 000	
Autres immobilisations financières*		BH	15 000	BI		15 000	
TOTAL (II)		BJ	585 925	BK	420 000	165 924	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BO		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	423 150	BY		423 150
		Autres créances (3)	BZ	9 085	CA		9 085
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
		Disponibilités	CF	31 734	CG		31 734
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	9 768	CI		9 768
TOTAL (III)		CJ	473 738	CK		473 738	
Frais d'émission d'emprunt à étaler		CV					
Primes de remboursement des obligations		CM					
Ecart de conversion actif*		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 059 663	IA	420 000	639 663	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL A A SERVICES		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000)			DA	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	100
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	114 659
	Report à nouveau			DH	109 263
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	4 035
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	229 058
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	136 153
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	2 630
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	10 812
	Dettes fiscales et sociales			DY	252 667
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	8 341
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	410 605	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	639 663	
RENVOS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	334 661
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	117	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL A A SERVICES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/11/2024, dont le total est de 639 663 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 4 036 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/12/2023 au 30/11/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/01/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/11/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 542			4 542
Immobilisations incorporelles	4 542			4 542
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	33 329			33 329
- Installations générales, agencements aménagements divers	475 471			475 471
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	52 283	10 927	7 737	55 473
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	561 084	10 927	7 737	564 274
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	107	3		110
- Prêts et autres immobilisations financières	15 000	2 000		17 000
Immobilisations financières	15 107	2 003		17 110
ACTIF IMMOBILISE	580 732	12 930	7 737	585 925

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		10 927	2 003	12 930
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		10 927	2 003	12 930
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		7 737		7 737
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		7 737		7 737

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 836	309		4 145
Immobilisations incorporelles	3 836	309		4 145
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	33 329			33 329
- Installations générales, agencements aménagements divers	324 703	21 539		346 242
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 452	11 569	7 737	36 285
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	390 485	33 108	7 737	415 856
ACTIF IMMOBILISE	394 321	33 416	7 737	420 000

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 459 005 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	2 000		2 000
Autres	15 000		15 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	423 151	423 151	
Autres	9 085	9 085	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	9 769	9 769	
Total	459 005	442 005	17 000
Prêts accordés en cours d'exercice	2 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	14 001
Fournisseur avoir à établir	300
Total	14 301

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 410 605 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	117	117		
- à plus de 1 an à l'origine	136 037	60 093	75 943	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 630	2 630		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 813	10 813		
Dettes fiscales et sociales	252 668	252 668		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	8 341	8 341		
Produits constatés d'avance				
Total	410 605	334 662	75 943	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	59 094			
(**) Dont envers les associés				

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs	2 493
Frais et com bq a payer	117
Interets courus	2 630
Dettes provisio. pour congés payés	44 951
Charges sociales sur congés payés	15 792
Taxe apprentissage solde	667
Autres charges à payer	869
Total	67 520

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	9 769		
Total	9 769		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements reçus

	Montant en euro
Plafonds des découverts autorisés	
<i>Caution solidaire de André Espinasse reçue sur prêt CIC du 09/02/2011 de 200000€</i>	24 808
<i>Caution solidaire de Chaussures du Chateau sur prêt CA du 29/11/2012 de 250000€</i>	67 525
Avals et cautions	92 333
Autres engagements reçus	
Total	92 333
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

A A SERVICES
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Domaine de Cammartin
31470 FONTENILLES
527692305 RCS TOULOUSE

**RAPPORT SPÉCIAL DE LA GÉRANCE SUR LES CONVENTIONS
VISÉES PAR L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE**

EXERCICE CLOS LE 30 novembre 2024

En application des dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance les opérations ou conventions visées audit article, entre la société et les personnes suivantes, conclues au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2023 ou conclues antérieurement et dont les effets se sont poursuivis pendant l'exercice.

Pour information, l'article R.223-17 précise qu'il convient d'indiquer la nature et l'objet de ces conventions ainsi que les modalités essentielles comme l'indication des prix ou tarifs, les ristournes, les commissions consenties, les délais de paiement accordés, les intérêts stipulés, les sûretés conférées, toute indication permettant d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions.

Liste des conventions passées entre la société et ses associés

Concernant Madame Sandra ESPINASSE, gérante de A A SERVICES et Présidente et Associée de CHAUSSURES DU CHATEAU à 50% :

- L'EURL A A SERVICES bénéficie de la caution solidaire de CHAUSSURES DU CHATEAU pour garantir son prêt souscrit le 29/11/2012 auprès du Crédit Agricole d'un montant initial de 250 000 euros et dont le solde au 30/11/2024 s'élève à 67 524,94 euros.

Fait à FONTENILLES
Le 30/03/2025

Sandra ESPINASSE
Gérante



A A SERVICES
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Domaine de Cammartin
31470 FONTENILLES
527692305 RCS TOULOUSE

RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE
APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 30 NOVEMBRE 2024

La soussignée Sandra ESPINASSE, gérante non associée de la Société A A SERVICES, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 novembre 2024 par la société CHAUSSURES DU CHATEAU, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/11/24	Net au 30/11/23
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	4 541,51	4 144,53	396,98	705,65
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage	33 329,33	33 329,33		
Autres immobilisations corporelles	530 944,31	382 526,45	148 417,86	170 598,78
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	110,00		110,00	107,00
Prêts	2 000,00		2 000,00	
Autres immobilisations financières	15 000,00		15 000,00	15 000,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	585 925,15	420 000,31	165 924,84	186 411,43
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	423 150,53		423 150,53	470 509,71
Fournisseurs débiteurs	300,00		300,00	2 495,49
Personnel				600,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 693,06		1 693,06	1 390,29
Autres créances	7 092,00		7 092,00	3 163,00
Divers				
Disponibilités	31 734,08		31 734,08	57 235,33
Charges constatées d'avance	9 768,94		9 768,94	8 918,03
TOTAL ACTIF CIRCULANT	473 738,61		473 738,61	544 311,85
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 059 663,76	420 000,31	639 663,45	730 723,28

	Net au 30/11/24	Net au 30/11/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 000,00	1 000,00
Réserve légale	100,00	100,00
Autres réserves	114 659,06	114 659,06
Report à nouveau	109 263,20	102 292,70
Résultat de l'exercice	4 035,95	6 970,50
TOTAL CAPITAUX PROPRES	229 058,21	225 022,26
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	136 036,55	195 130,48
Découverts et concours bancaires	117,02	160,62
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	136 153,57	195 291,10
Emprunts et dettes financières diverses	2 630,05	2 510,97
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 812,90	62 145,87
Personnel	91 924,97	88 313,04
Organismes sociaux	56 059,76	52 072,80
Etat, Impôts sur les bénéfices	636,00	2 095,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	96 952,09	85 514,58
Autres dettes fiscales et sociales	7 094,68	6 434,17
Dettes fiscales et sociales	252 667,50	234 429,59
Autres dettes	8 341,22	11 323,49
TOTAL DETTES	410 605,24	505 701,02
TOTAL PASSIF	639 663,45	730 723,28

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2024, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 214 897 euros contre 1 258 377 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -3,46%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 50 511 euros contre 24 531 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 105,91%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 0 euros contre 2 410 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -100,00%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 195 059 euros contre 185 445 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 5,18%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 19 580 euros contre 20 057 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -2,38%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 751 311 euros contre 745 698 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 0,75%.

Le montant des charges sociales s'élève à 244 808 euros contre 234 339 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 4,47%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 21 contre 21 pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 33 390 euros contre 40 386 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -17,32%.

Le montant des autres charges s'élève à 9 156 euros contre 3 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 313451,71%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 1 253 304 euros contre 1 228 340 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,03%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 12 104 euros contre 54 568 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -77,82%.



Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -2 829 euros (-4 309 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 9 275 euros contre 50 258 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -81,54%.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à 5 343 euros contre 6 277 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -14,88%.

Le résultat de l'exercice clos le 30 novembre 2024 se solde ainsi par un bénéfice de 4 036 euros contre un bénéfice de 6 971 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -42,10%.

Au 30 novembre 2024, le total du bilan de la Société s'élevait à 639 663 euros contre 730 723 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -12,46%.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 4 036 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	4 036 euros
------------------------	-------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	109 263 euros
-------------------------------	---------------

Pour former un bénéfice distribuable de	113 299 euros
---	---------------

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 113 299 euros.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, il y a lieu d'approuver le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 25 615 euros, ainsi que l'impôt correspondant de 3 842 euros.

CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du Code de commerce.



GÉRANCE ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Rémunération de la gérance

Il est également proposé de statuer sur la rémunération de la gérance qui s'élève pour l'exercice à 164 752 euros bruts annuels.

Fait à FONTENILLES
Le 30/03/2025

Sandra ESPINASSE
Gérante

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sandra Espinasse', with a horizontal line drawn through the middle of the signature.

A A SERVICES
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Domaine de Cammartin
31470 FONTENILLES
527692305 RCS TOULOUSE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 30 mars, à 10 heures,

La Société CHAUSSURES DU CHATEAU, Société par actions simplifiée au capital de 333 498 euros, ayant son siège social Domaine de Cammartin 31470 FONTENILLES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 315519157 RCS TOULOUSE, représentée par Madame Sandra ESPINASSE en sa qualité de Présidente,

Propriétaire de la totalité des 100 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la Société A A SERVICES,
Associée Unique de ladite Société,
En présence de Madame Sandra ESPINASSE, gérante non associée de la Société,

I- A préalablement exposé ce qui suit :

Madame Sandra ESPINASSE, gérante non associée a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 30 novembre 2024 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les comptes annuels arrêtés au 30 novembre 2024 et le rapport de gestion ont été adressés le 30 mars 2025 à l'Associée Unique, soit dans les cinq mois de la clôture dudit exercice.

II- A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 novembre 2024 et quitus à la gérance,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Rémunération de la gérance,

PREMIERE DÉCISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 novembre 2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Associée Unique approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 28 444 euros, ainsi que l'impôt correspondant de 7 111 euros.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 novembre 2024 s'élevant à 4 036 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	4 036 euros
------------------------	-------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	109 263 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	113 299 euros

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 113 299 euros.

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DÉCISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce, les opérations ou conventions visées audit article entre la société et Mme Sandra ESPINASSE, conclues au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2024 ou conclues antérieurement et dont les effets se sont poursuivis pendant l'exercice, sont approuvées.

QUATRIEME DÉCISION

L'Associée Unique décide d'approuver la rémunération annuelle brute allouée au cours de l'exercice écoulé à la gérante dont le montant est précisé dans le rapport de gestion.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associée Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'Associée Unique
Pour la société CHAUSSURES DU
CHATEAU
Sandra ESPINASSE



A A SERVICES
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Domaine de Cammartin
31470 FONTENILLES
527692305 RCS TOULOUSE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 MARS 2025

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 novembre 2024**

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 novembre 2024 s'élevant à 4 036 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	4 036 euros
------------------------	-------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	109 263 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	113 299 euros

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 113 299 euros.

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

